

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
TABLE DES MATIÈRES DES ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2011

	<u>Page</u>
Rapport des l'auditeurs indépendant	1 - 2
Bilan	3
État des soldes des Fonds	4
État des activités financières	5 - 6
État des activités financières - Projets spéciaux	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 15

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANT

Aux membres de
l'Institut Vanier de la famille

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut Vanier de la famille, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, les états des activités financières, des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

.../2

**MCCAY
DUFF LLP**
Chartered Accountants

141 LAURIER AVE. WEST
6TH FLOOR
OTTAWA, ONTARIO K1P 5J3
TEL: (613) 236-2367
FAX: (613) 236-5041
1 (800) 267-6551
mccayduff@mccayduff.com
WEB: www.mccayduff.com

BLAIR EDWARD DAVIDSON C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

G W TRICKEY C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

MARGARET N. EGAN C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

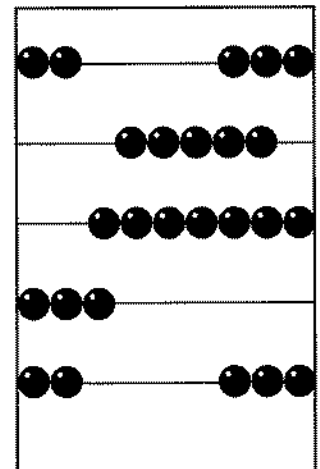
JASON T. HOWARTH C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

KAREN M. FRAKE C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

RYAN A. MILLER C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

THOMAS W HOWARTH C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
CONSULTANT

ROBERT D SHANTZ C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
CONSULTANT



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANT

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Institut tire des revenus de dons dont l'intégralité n'est pas susceptible à un audit satisfaisant. Par conséquent, notre audit de ce revenu s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'Institut et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des revenus de dons, des produits (charges) nets(tes) et flux des trésorerie provenant des activités pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010 et de l'actif et du solde du fonds au 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010. Notre opinion sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 a été modifiée en conséquence en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 décembre 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Tel que requis par la Loi sur les corporations canadiennes, nous rapportons que, à notre avis, les conventions comptables ont été appliquées conformément à celles de l'année précédente.

MCCAY DUFF LLP

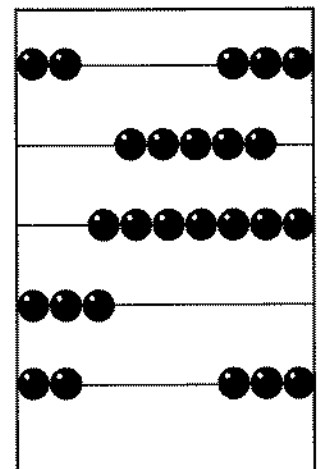
McCay Duff LLP
Comptable public agréés

Ottawa (Ontario)
21 mars 2012

BLAIR EDWARD DAVIDSON C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
G W TRICKEY C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
MARGARET N. EGAN C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
JASON T. HOWARTH C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
KAREN M. FREAKE C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
RYAN A. MILLER C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

THOMAS W HOWARTH C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
CONSULTANT

ROBERT D SHANTZ C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
CONSULTANT



L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2011

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>2011 Total</u>	<u>2010 Total</u>
ACTIFS NON AFFECTÉS				
Encaisse	140 513 \$	52 420 \$	192 933 \$	3 511 \$
Placements à court terme	331 068	4 367	335 435	645 819
Débiteurs	28 670	-	28 670	29 827
Frais payés d'avance	11 586	-	11 586	2 105
Virements interfonds	23 931	(23 931)	-	-
Placements négociables (notes 2 (e) et 5)	-	13 500 752	13 500 752	13 929 890
Immobilisations (note 6)	45 295	-	45 295	35 441
Investissement - Immeuble du siège social (note 7)	<u>-</u>	<u>299 680</u>	<u>299 680</u>	<u>307 920</u>
	581 063	13 833 288	14 414 351	14 954 513
Actifs affectés - Projets spéciaux	<u>(418 979)</u>	<u>-</u>	<u>(418 979)</u>	<u>(467 010)</u>
	162 084	13 833 288	13 995 372	14 487 503
ACTIFS AFFECTÉS				
Projets spéciaux	<u>418 979</u>	<u>-</u>	<u>418 979</u>	<u>467 010</u>
	<u>581 063 \$</u>	<u>13 833 288 \$</u>	<u>14 414 351 \$</u>	<u>14 954 513 \$</u>
PASSIFS				
Découvert bancaire	-	-	-	9 743 \$
Marge de crédit (note 10)	-	-	-	7 500
Créditeurs et charges à payer	68 810	-	68 810	53 824
Passif au titre des prestations constituées (note 9)	<u>23 714</u>	<u>-</u>	<u>23 714</u>	<u>21 366</u>
	92 524	-	92 524	92 433
SOLDES DES FONDS				
Financement de base	24 265	13 535 638	13 559 903	14 061 979
Investissements en immobilisations	45 295	-	45 295	35 441
Fonds de dotation - Projets	-	196 325	196 325	196 325
Fonds d'amélioration de l'immeuble du siège social (note 8)	<u>-</u>	<u>101 325</u>	<u>101 325</u>	<u>101 325</u>
	69 560	13 833 288	13 902 848	14 395 070
Projets spéciaux	<u>418 979</u>	<u>-</u>	<u>418 979</u>	<u>467 010</u>
	<u>488 539</u>	<u>13 833 288</u>	<u>14 321 827</u>	<u>14 862 080</u>
	<u>581 063 \$</u>	<u>13 833 288 \$</u>	<u>14 414 351 \$</u>	<u>14 954 513 \$</u>

Approbation au nom du Conseil :

 Administrateur

 Administrateur

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE

ÉTAT DES SOLDES DES FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	Fonds de fonctionnement		Fonds de dotation		Fonds			
	Financement de base	Investissement en immobilisations	Projets spéciaux	Financement de base	Fonds de dotation - Projets	d'amélioration de l'immeuble du siège social		
	2010	2011	2010	2011	2010	2011		
	Total	Total	Total	Total	Total	Total		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	99 467 \$	35 441 \$	467 010 \$	13 962 512 \$	196 325 \$	101 325 \$	14 862 080 \$	14 533 027 \$
Produits (charges) nets(es) pour l'exercice	(817 422)	-	(8 457)	285 626	-	-	(540 253)	329 053
Affectations - fonds de dotation	703 452	-	9 048	(712 500)	-	-	-	-
Virements interfonds	48 622	-	(48 622)	-	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations	(25 160)	25 160	-	-	-	-	-	-
Amortissement	15 306	(15 306)	-	-	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>24 265 \$</u>	<u>45 295 \$</u>	<u>418 979 \$</u>	<u>13 535 638 \$</u>	<u>196 325 \$</u>	<u>101 325 \$</u>	<u>14 321 827 \$</u>	<u>14 862 080 \$</u>

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Projets spéciaux</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>2011 Total</u>	<u>2010 Total</u>
PRODUITS					
Intérêts d'obligations	3 964 \$	-	230 910 \$	234 874 \$	250 323 \$
Dividendes et revenu des fiducies de revenu	-	-	268 379	268 379	230 242
Dons de sociétés et de particuliers	8 671	-	-	8 671	16 283
Dons au Fonds pour l'héritage familial	-	-	5 000	5 000	-
Gains (pertes) sur taux de change de placements négociables (note 5)	-	-	(210 423)	(210 423)	707 584
Cotisations	12 748	-	-	12 748	13 532
Divers	2 132	-	-	2 132	1 768
Publications - ventes et redevances	1 024	7 160	-	8 184	21 329
Allocutions	50 475	-	-	50 475	-
Subvention	-	-	-	-	5 000
	<u>79 014</u>	<u>7 160</u>	<u>293 866</u>	<u>380 040</u>	<u>1 246 061</u>
CHARGES					
Programme					
Projets	36 247	-	-	36 247	43 072
Services professionnels	5 325	6 638	-	11 963	15 710
Impression	7 734	1 135	-	8 869	26 478
Distribution	-	-	-	-	2 272
Bibliothèque	394	-	-	394	824
Communication	-	-	-	-	22 878
Promotion	-	928	-	928	6 980
Déplacements - Personnel des programmes	11 774	-	-	11 774	2 294
Traduction	13 557	-	-	13 557	36 010
Salaires et avantages sociaux	230 203	-	-	230 203	284 696
Administration					
Amortissement					
- immobilisations	8 390	6 916	-	15 306	11 457
- immeuble du siège social	-	-	8 240	8 240	8 240
Gouvernance du conseil	39 412	-	-	39 412	52 635
Frais de gestion du portefeuille	80 455	-	-	80 455	78 439
Services professionnels	96 697	-	-	96 697	45 328
Informatique - Formation et entretien	<u>15 613</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>15 613</u>	<u>6 508</u>
TOTAL PARTIEL À REPORTER	545 801 \$	15 617 \$	8 240 \$	569 658 \$	643 821 \$

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Projets spéciaux</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>2011 Total</u>	<u>2010 Total</u>
TOTAL PARTIEL REPORTÉ	545 801 \$	15 617 \$	8 240 \$	569 658 \$	643 821 \$
Administration générale					
Cotisations	847	-	-	847	354
Frais postaux et téléphone	12 565	-	-	12 565	24 896
Entretien de l'immeuble	35 452	-	-	35 452	41 905
Salaires et avantages sociaux	210 444	-	-	210 444	174 160
Avantages sociaux futurs du personnel (note 9)	2 348	-	-	2 348	1 750
Formation linguistique	254	-	-	254	4 074
Recrutement	56 994	-	-	56 994	816
Déplacement					
- Personnel administratif	1 332	-	-	1 332	1 533
Papeterie et fournitures de bureau	<u>30 399</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>30 399</u>	<u>23 699</u>
	<u>896 436</u>	<u>15 617</u>	<u>8 240</u>	<u>920 293</u>	<u>917 008</u>
PRODUITS (CHARGES) NETS(TES) POUR L'EXERCICE	<u>(817 422) \$</u>	<u>(8 457) \$</u>	<u>285 626 \$</u>	<u>(540 253) \$</u>	<u>329 053 \$</u>

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES - PROJETS SPÉCIAUX

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	<u>Projets du Fonds de dotation</u>	<u>Fonds affectés à l'interne</u>	<u>TI</u>	<u>Total</u>
PRODUITS				
Produits provenant du Fonds				
Publications - ventes	-	\$ 7 160 \$	-	\$ 7 160 \$
CHARGES				
Amortissement	-	-	6 916	6 916
Distribution	-	1 135	-	1 135
Promotion	-	928	-	928
Services professionnels	<u>-</u>	<u>6 638</u>	<u>-</u>	<u>6 638</u>
	<u>-</u>	<u>8 701</u>	<u>6 916</u>	<u>15 617</u>
PRODUITS (CHARGES) NET(TES) POUR L'EXERCICE	-	(1 541)	(6 916)	(8 457)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	103 848	335 399	27 763	467 010
Virement du fonds de fonctionnement - financement de base	-	(48 622)	-	(48 622)
Virement du fonds de dotation	<u>9 048</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>9 048</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>112 896 \$</u>	<u>285 236 \$</u>	<u>20 847 \$</u>	<u>418 979 \$</u>

(note 6)

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
SOURCE (UTILISATION) DES RENTRÉES DE FONDS		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Produits (charges) nets(tes) pour l'exercice	(540 253) \$	329 053 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
- Amortissement	23 546	19 697
- (Gains) pertes non-réalisés sur placements négociables	<u>115 532</u>	<u>(767 604)</u>
	<u>139 078</u>	<u>(747 907)</u>
	(401 175)	(418 854)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
- débiteurs	1 157	(23 204)
- frais payés d'avance	(9 481)	(2 105)
- créditeurs et charges à payer	14 986	(676)
- passif au titre des prestations constituées	<u>2 348</u>	<u>1 750</u>
	<u>9 010</u>	<u>(24 235)</u>
	(392 165)	(443 089)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements négociables (montant net)	313 606	235 777
Acquisition d'immobilisations	<u>(25 160)</u>	<u>(28 048)</u>
	<u>288 446</u>	<u>207 729</u>
VARIATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS À COURT TERME AU COURS DE L'EXERCICE	(103 719)	(235 360)
Encaisse et placements à court terme au début de l'exercice	<u>632 087</u>	<u>867 447</u>
ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>528 368</u> \$	<u>632 087</u> \$
ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME À LA FIN DE L'EXERCICE		
Encaisse	192 933 \$	3 511 \$
Placements à court terme	335 435	645 819
Découvert bancaire	-	(9 743)
Marge de crédit	<u>-</u>	<u>(7 500)</u>
	<u>528 368</u> \$	<u>632 087</u> \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Institut Vanier de la famille a pour objectif principal, selon ses lettres patentes, de promouvoir le bien-être spirituel et matériel des familles canadiennes et, à cette fin et sans limiter la portée de ce qui précède, étudier leurs milieux sociaux, physiques, intellectuels, moraux et économiques, et, pour atteindre ces buts,

- (a) favoriser la mise au point de méthodes propres à déterminer les besoins et aspirations de la famille, et à y pourvoir;
- (b) encourager et favoriser le pouvoir inné qu'a toute famille de contribuer à son propre bien-être;
- (c) collaborer avec les organisations charitables, religieuses, éducatives, culturelles, d'assistance ou autres, et encourager la collaboration entre elles; et
- (d) chercher l'appui des diverses confessions religieuses du Canada et favoriser leur action conjuguée en vue d'améliorer le sort de la famille.

L'Institut a été constitué en personne morale sans capital-actions selon la Loi sur les corporations canadiennes et il est un organisme de bienfaisance exonéré de l'impôt, selon la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

En octobre 2011, dans le cadre d'une assemblée générale spéciale des membres, l'Institut a revu les statuts de l'organisme conformément aux dispositions de la nouvelle *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Les nouveaux statuts ont été présentés à Industrie Canada et l'Institut attendait toujours l'approbation définitive du Ministre au moment de la vérification annuelle. Il est possible d'obtenir sur demande un exemplaire des statuts auprès de l'Institut.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

- (a) Présentation de l'information

L'Institut a adopté la méthode de comptabilité par fonds pour rendre compte de ses activités.

- (b) Méthode de la comptabilité d'exercice

Les produits et charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c.-à-d. que les opérations sont imputées à l'exercice où elles se sont produites, peu importe si elles ont été réglées par encaissement ou décaissement.

- (c) Placements à court terme

Les placements à court terme, classés comme détenus à des fins de transaction, sont comptabilisés à la juste valeur. Les justes valeurs sont déterminées en se référant aux cours cotés sur un marché actif à la fin de l'exercice.

- (d) Conversion des devises

L'actif libellé en devises étrangères a été converti en devise canadienne au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice pour l'encaisse et les placements à court terme et au taux de change en vigueur à la date d'acquisition pour les valeurs négociables.

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(e) Placements négociables

Les placements négociables, classés comme détenus à des fins de transaction, sont comptabilisés à la juste valeur. Les justes valeurs sont déterminées en se référant aux cours cotés sur un marché actif à la fin de l'exercice.

(f) Immobilisations et amortissement

(i) Immobilisations

L'Institut a adopté la règle de comptabilisation des immobilisations au coût net de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Matériel informatique	30 %
Logiciel	100 %
Mobilier et matériel de bureau	20 %
Site web	20 %
Projet Charnière	
Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Fond TI	
Matériel informatique	30 %

La moitié des taux ci-dessus est comptabilisée dans l'année d'acquisition.

(ii) Investissement - Immeuble du siège social

L'investissement dans l'immeuble du siège social se compose d'un terrain et d'un bâtiment qui sont comptabilisés au coût net, moins l'amortissement cumulé. Le bâtiment, moins sa valeur résiduelle, est amorti sur 40 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

(g) Apports pour des projets spéciaux

Certains apports sont assujettis à des conditions d'utilisation. Le bailleur de fonds peut vérifier les livres de l'Institut pour déterminer si des montants imputés à ces apports ne sont pas conformes aux conditions, de sorte qu'ils doivent être remboursés au bailleur de fonds.

(h) Données comparatives des projets spéciaux

Vu leur nature, les projets spéciaux sont très différents d'une année à l'autre. C'est pourquoi il n'y a pas de données comparatives à la page 7.

(i) Régimes d'avantages sociaux du personnel

L'Institut dispose d'un régime de retraite à cotisations déterminées géré par une firme externe ainsi qu'un programme d'allocation de retraite déterminé autofinancé. Les obligations et les coûts liés à ces régimes sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(j) Fonds de projets affectés à l'interne

À l'occasion, le conseil d'administration établi des Fonds de projets affectés à l'interne relativement à divers projets axés sur des facettes particulières des programmes de l'Institut. En 2011, les fonds affectés à des projets englobent notamment le fonds pour le 50^e anniversaire de l'Institut Vanier en vue des célébrations de 2015, le fonds Jean T. Fournier pour le renouvellement des programmes, le fonds Georges P. Vanier (GPV) pour les dépenses de programmes, et le fonds de développement pour générer des revenus. En outre, des fonds affectés sont également mis sur pied pour diverses publications ponctuelles, comme *La famille compte : Profil des familles canadiennes IV*.

(k) Virements interfonds

Le Conseil d'administration décide si les dons non désignés d'une valeur de 1 000 \$ ou plus doivent être attribués au Fonds de dotation ou au Fonds GPV selon la demande faite par le donateur.

(l) Affectations

Selon la politique du Conseil, l'allocation annuelle des revenus du fonds de dotation au fonds de fonctionnement est basée sur la moyenne de la valeur aux livres des cinq dernières années du fonds de dotation. Actuellement, l'équivalent de 5 % de cette moyenne est attribué au fonds de fonctionnement et, de ce montant, 98,73 % est alloué au Financement de base et 1,27 % aux Projets du fonds de dotation.

(m) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes généralement reconnues demande que la direction présente des estimations et des hypothèses qui influent sur la valeur de l'actif et du passif en date des états financiers et qui influent aussi sur les revenus et les dépenses de l'exercice en question. Suite à l'obtention d'informations supplémentaires dans le futur, les résultats réels pourraient différer des meilleurs estimés de la direction.

Ces estimations et ces hypothèses sont révisées périodiquement et les ajustements nécessaires sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils ont été reconnus.

(n) Comptabilisation des produits

Les produits sont constitués des dividendes, des intérêts ainsi que des gains et pertes réalisés et non-réalisés sur les placements. Les gains et pertes non-réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont inclus dans les gains (pertes) sur taux de change de placements négociables. Les autres produits sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'Institut sont l'encaisse, les placements à court terme, les débiteurs, les placements négociables, les créditeurs et les charges à payer, ainsi que le passif au titre des prestations constituées. À moins d'indication contraire, les justes valeurs correspondent approximativement aux valeurs comptables.

Risque de taux d'intérêt

Les gains de l'Institut sont assujettis au risque de taux d'intérêt en raison de la fluctuation des taux. L'Institut est exposé à ce risque pour ses placements à court terme et ses placements négociables.

Risque du marché

Le risque du marché découle de la volatilité inhérente aux marchés financiers. L'Institut est exposé à ce risque en raison de ses placements sur ces marchés, mais le risque est limité en raison de la diversification du portefeuille. L'Institut a également recours à des spécialistes du placement qui gèrent son portefeuille et y apportent les ajustements nécessaires pour équilibrer le risque et le rendement de ses placements.

Risque de crédit

La direction est d'avis que l'Institut n'est pas exposé à un risque de crédit important en raison de ses instruments financiers.

Risque de change

Le risque de change est le risque de variation du rendement qui découle des fluctuations des taux de change. L'Institut est exposé à ce risque du fait de ses placements négociables qui sont libellés en devises étrangères.

4. GESTION DU CAPITAL

L'Institut considère son capital comme les sommes maintenues dans ses placements à court terme et son fonds de dotation. Le principal objectif de l'Institut est d'investir son capital de telle sorte à lui permettre de poursuivre ses activités conformément à son objectif principal. Le capital est investi conformément aux directives du gestionnaire de portefeuille externe, du comité d'investissement et du conseil d'administration de l'Institut en vue de produire un rendement raisonnable avec un minimum de risque et de faire en sorte que l'Institut ait à sa disposition des placements liquides pour ses besoins en encaisse. L'Institut n'est assujetti à aucune restriction externe quant à son capital autre que certains apports aux projets du fonds de dotation qui sont limités à des utilisations spécifiées par le donateur.

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2011

5. PLACEMENTS NÉGOCIABLES

(a) Les placements négociables se composent comme suit :

	2011	
	Valeur du marché	Coût
Actions et fiducies de revenu	8 395 583 \$	7 256 270 \$
Titres à revenu fixe	5 105 169	4 766 947
	<u>13 500 752</u> \$	<u>12 023 217</u> \$
	2010	
	Valeur du marché	Coût
Actions et fiducies de revenu	8 846 652 \$	7 537 236 \$
Titres à revenu fixe	5 083 238	4 799 587
	<u>13 929 890</u> \$	<u>12 336 823</u> \$

(b) Les gains (pertes) de change et de vente de placements négociables se composent comme suit :

	2011	2010
Gains (pertes) de change	1 144 \$	(5 573) \$
Gains (pertes) réalisés et non-réalisés sur placements négociables	(211 567)	713 157
	<u>(210 423)</u> \$	<u>707 584</u> \$

6. IMMOBILISATIONS

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Matériel informatique	77 612 \$	77 612 \$	-	-
Logiciel	8 747	8 747	-	-
Mobilier et matériel de bureau	25 362	14 821	10 541	7 355
Site web	26 674	8 002	18 672	24 007
	138 395	109 182	29 213	31 362
Projet Charnière				
Matériel de bureau	29 500	29 500	-	-
Matériel informatique	4 454	4 454	-	-
	33 954	33 954	-	-
Fond TI				
Matériel informatique	35 234	19 152	16 082	4 079
	<u>207 583</u> \$	<u>162 288</u> \$	<u>45 295</u> \$	<u>35 441</u> \$

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2011

6. IMMOBILISATIONS (suite)

De la somme de 20 847 \$ indiquée à la rubrique projets spéciaux Fond TI, 16 082 \$ représente le solde non amorti des bien immobilisés acquis par le fond et 4 765 \$ de ces fonds n'a pas été déboursé.

L'Institut possède des œuvres d'art qui lui ont été offertes ou données, et dont la valeur est estimée à 46 625 \$ (selon une évaluation datant du 20 avril 2011). Cette valeur n'est pas prise en compte dans les présents états financiers.

7. INVESTISSEMENT - IMMEUBLE DU SIÈGE SOCIAL

	2011	2010
Coût	445 545 \$	445 545 \$
Amortissement cumulé	145 865	137 625
	299 680 \$	307 920 \$

8. FONDS D'AMÉLIORATION DE L'IMMEUBLE DU SIÈGE SOCIAL

L'Institut a établi en 1999 un fonds d'amélioration de l'immeuble du siège social et a déterminé que des montants équivalents au loyer, plus une partie proportionnelle des revenus tirés des placements négociables, seront virés du Fonds de dotation (Financement de base) au Fonds d'amélioration.

En 2005, le Conseil a approuvé le plafonnement du Fonds à 100 000 \$. En 2006, le loyer mensuel provenant du Fonds de fonctionnement et la part proportionnelle des revenus gagnés ont été suspendus. Si ce Fonds devait servir à l'avenir et son solde s'établissait à moins de 100 000 \$, ces paiements au Fonds seraient remis en vigueur.

9. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX DU PERSONNEL

L'Institut dispose de régimes d'avantages sociaux offrant un régime de retraite et autres avantages à la retraite pour son personnel :

Régime de retraite :

Un régime de retraite à cotisations déterminées, couvrant la majorité des employés, et offrant des prestations de retraite compte tenu des cotisations. Le régime requiert des cotisations de 5 % des employés et de 6 % de l'employeur, en fonction des salaires mensuels. L'engagement de l'employeur pour 2011 de 19 012 \$ (2010 - 24 772 \$) est inclus au poste des salaires et avantages sociaux.

Programme d'allocation de retraite :

Un programme d'allocation de retraite selon lequel l'employé recevra une allocation de retraite calculée en multipliant la moitié du salaire hebdomadaire de fin de carrière par le nombre d'années d'emploi sans interruption jusqu'à un maximum de vingt-six semaines.

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2011

9. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX DU PERSONNEL (suite)

Voici certains renseignements sur le programme d' allocation de retraite de l'Institut :

Passif au titre des prestations constituées	
- au début de l'exercice	21 366 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	<u>2 348</u>
Passif au titre des prestations constituées - fin de l'exercice	<u><u>23 714</u></u> \$

10. MARGE DE CRÉDIT

L'Institut détient une marge de crédit de 75 000 \$ garantie par un placement à court terme. Il n'y avait aucune avance au 31 décembre 2011.

11. DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données comparatives ont été reclassées pour se conformer à la présentation actuelle des états financiers.